



Le tiers des habitants est à moins de dix minutes de marche de dix services de la vie courante

La marche reste majoritaire (62 %) pour les déplacements de moins d'un kilomètre, même si l'automobile est utilisée dans 34 % des cas. Un déplacement à pied dure en moyenne 11 minutes et la distance parcourue est de 800 mètres (EDGT Loire-Atlantique 2015). À quels services, commerces et équipements peut-on accéder de la sorte ? La situation est variable suivant le lieu de résidence : centre-ville ou périphérie, bourg ou hameau. Le géopositionnement des équipements croisé avec la localisation de la population au carreau de 200 m de côté permet d'analyser les différentes configurations.

Cependant la situation diffère fortement selon les EPCI. Ainsi Pornic Agglo Pays de Retz gagne 127 emplois, tandis que Saint-Nazaire Agglomération en perd 1 875.

[lire la publication](#)